

Fiche de poste – Interlocuteur Académique au Numérique (IAN) EPS

Académie de Limoges – Rentrée 2026

Prise de mission: 1er septembre 2026

Date limite de candidature: Jeudi 30 AVRIL 2026

1. Contexte et finalité du poste

L'Interlocuteur Académique au Numérique (IAN) en Éducation Physique et Sportive est un acteur clé du développement du numérique éducatif dans la discipline. Il accompagne la transformation pédagogique engagée dans l'académie et soutient les enseignants dans l'appropriation d'outils, de ressources et de pratiques innovantes. Son action se construit en lien étroit avec l'Inspection pédagogique régionale (IPR EPS), la DANE et les réseaux nationaux.

2. Missions principales

- Animation, accompagnement et formation
 - - Accompagner les enseignants d'EPS dans l'appropriation des outils numériques institutionnels et pédagogiques.
 - - Concevoir et animer des formations dans le cadre du PAF ou d'actions locales.
 - - Proposer, expérimenter et promouvoir des dispositifs pédagogiques innovants intégrant le numérique.
 - - Apporter expertise et soutien aux équipes lors de projets numériques disciplinaires.
- Production, mutualisation et valorisation de ressources
 - - Créer des ressources pédagogiques numériques : tutoriels, vidéos, fiches d'usage, scénarios pédagogiques.
 - - Contribuer à l'alimentation des espaces académiques et nationaux (sites, ENT, Édubase).
 - - Valoriser les initiatives et expérimentations menées dans l'académie.
 - - Favoriser la mutualisation de ressources sous forme de banques collaboratives.
- Veille, expertise et appui stratégique
 - - Assurer une veille sur les outils numériques, les usages innovants et les recommandations nationales.
 - - Proposer des orientations pédagogiques en cohérence avec les priorités académiques.
 - - Identifier les besoins des équipes et contribuer à la définition d'actions ciblées.

- - Conseiller les établissements sur les choix techniques et organisationnels.
- Travail en réseau et coopération
 - - Participer aux réunions nationales des IAN et relayer les informations auprès de l'académie.
 - - Collaborer avec la DANE, les inspecteurs, les coordonnateurs EPS et les collectivités.
 - - Contribuer à des groupes de travail transversaux sur le numérique éducatif.
 - - Soutenir la mise en place de communautés de pratiques disciplinaires.

3. Compétences et qualités attendues

- - Maîtrise solide des outils et services numériques institutionnels et pédagogiques.
- - Capacité à évaluer la pertinence pédagogique et les contraintes d'outils numériques (techniques, juridiques, RGPD).
- - Connaissance des enjeux de cybersécurité, protection des données et usages responsables.
- - Capacités pédagogiques : conception de séquences intégrant le numérique, appui à la formation continue.
- - Compétences relationnelles et organisationnelles : communication claire, conduite de projet, travail en réseau.
- - Curiosité, créativité, esprit d'initiative et pédagogie dans l'accompagnement des équipes.

4. Conditions d'exercice

Poste ouvert aux professeurs d'EPS titulaires de l'académie. La mission s'exerce en complément du service d'enseignement et implique des déplacements ponctuels. Un cadrage annuel précisera les priorités.

5. Modalités de candidature

Les candidats doivent transmettre un curriculum vitae et une lettre de motivation avant le **Jeu**di 30 Avril 2026 à l'adresse suivante : **jpr.eps@ac-limoges.fr**.

Suite à l'étude des candidatures, des entretiens seront menés par l'Inspection Pédagogique Régionale (IPR EPS).